

Calendrier de dépôt et de traitement des candidatures

C - Programme pour les enseignants du premier degré et du second degré de l'enseignement public

C.1 - Stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel

Durée : variable selon le stage choisi, entre fin juin et fin août.

Public concerné : enseignants des premier et second degrés de l'enseignement public de l'éducation nationale.

Opérateur : Centre international d'études pédagogiques (CIEP)

1, avenue Léon-Journault 92318 Sèvres cedex, téléphone : 01 45 07 60 00, télécopie : 01 45 07 60 01

Dates limites	
Pour le premier degré	
19 janvier 2018 minuit heure de Paris	Date limite des inscriptions en ligne sur le site du CIEP : http://www.ciep.fr/stages-perfectionnement-linguistique-pedagogique-culturel
26 janvier 2018	Après transmission, par le directeur d'école, du dossier de candidature à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, transmission par ce dernier des dossiers à l'IA-DASEN.
23 février 2018	Transmission au CIEP par l'IA-DASEN des dossiers avec avis hiérarchique et classés par ordre de priorité.
Pour le second degré	
19 janvier 2018 Minuit heure de Paris	Date limite des inscriptions en ligne sur le site du CIEP : http://www.ciep.fr/stages-perfectionnement-linguistique-pedagogique-culturel
26 janvier 2018	Après transmission par le chef d'établissement du dossier de candidature à l'IA-IPR, transmission par ce dernier à la DAREIC du rectorat.
23 février 2018	Transmission au CIEP par la DAREIC des dossiers papier des candidats revêtus de tous les avis hiérarchiques et classés par ordre de priorité.
Informations complémentaires :	
Un candidat ne peut bénéficier d'un stage que tous les 3 ans.	
En cas de désistement pour des raisons graves, adresser un courriel à l'adresse suivante : stages-linguistiques@ciep.fr	